



Saisie sur salaire pensions impayées

Par **val6315**, le **08/01/2013** à **14:13**

Bjr

En date du 12/12/12 un huissier a envoyé un recommandé à mon ex mari et également à son employeur pour lui notifier qu'une saisie sur salaire serait effectuée suite pension impayée.

L'employeur devait donc commencer à me verser la pension au avant le 5/01/2013.

Cependant à ce jour rien !! Qd je demande à l'huissier ce qu'il faut faire il me répond que si je n'ai rien sous 1 mois il faudra que je prenne un avocat pour me retourner contre l'employeur.... Qd je lui demande s'il peut contacter l'employeur pour être sûre qu'il a bien eu le courrier en main propre (mon ex travaillant sur les lieu a très bien pu intercepter le courrier)... l'huissier ne me répond rien ... pouvez vous me dire si c à moi d'intervenir ?? faut il que je prenne un avocat... je trouve ça abhérant... l'huissier ne doit il pas en faire un peu plus ??? tout ce que je sais c qu'ils ont bien eu l'AR du courrier mais qu'ils n'ont pas eu d'appel ni courrier de l'employeur sous les 8 jours pour accuser réception et dire si oui ou non il est en mesure de donner suite... Par avance merci de votre aide